



DCG DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION






Cette formation conduit à l'obtention du Diplôme d'Etat de Comptabilité et de Gestion - Arrêté du 22 décembre 2006, respectivement publié au J.O du 29 décembre 2006 et au B.O du 22 février 2007. [Voir l'arrêté](#)



Objectifs de la formation

Le DCG est une formation complète et pluridisciplinaire préparant aux différents métiers de la Gestion. Elle permettra à son titulaire de maîtriser toutes les techniques et normes des domaines de la comptabilité, de la gestion et de la finance d'entreprise pour accéder à des fonctions managériales en cabinet ou en entreprise.

 180 crédits

Campus délivrant la formation

● Paris
 ● Rennes

Niveau d'entrée / pré-requis

Formation ouverte aux candidats titulaires d'un BTS CG ou d'un DUT GEA option FC.

Niveau de sortie

BAC +3

Entreprise d'accueil

Le futur titulaire du DCG exercera son activité principalement au sein des entreprises du secteur concurrentiel : service comptable d'entreprises de plus ou moins grande dimension, entreprises spécialisées ou organismes prestataires de services comptables et de gestion (cabinets d'expertise comptable, associations de gestion agréées, cabinets d'audit et de conseil). Il pourra également évoluer dans les secteurs associatif ou public, même si la réglementation en vigueur et les pratiques diffèrent de celles applicables dans le secteur privé.

Compétences et aptitudes visées

Missions réalisables en alternance ou en stage

- Enregistrement comptable d'opérations notamment commerciales et leur contrôle
- Etablissement et vérification des opérations, examen, contrôle des comptes et validation
- Activités administratives et comptables de gestion du personnel, liées à l'élaboration de la paie
- Réalisation des travaux fiscaux, établissement de déclarations auprès des administrations
- Analyse de la performance des organisations (coûts, trésorerie, analyse financière)

Modalités d'admission

Etude du dossier de candidature complet


+

Tests en ligne niveau BAC en culture générale, français, anglais et logique

+

Entretien individuel de motivation

Réponse sous 48h à l'issue de l'entretien

 **Candidater**

Métiers visés par la formation

Le titulaire du DCG peut prétendre aux postes de comptable unique, collaborateur comptable de cabinets, d'association de gestion, chargé de clientèle ou conseiller en cabinets d'audit et de conseil, gestionnaire comptable, comptable client, comptable fournisseur, gestionnaire de paie, contrôleur de gestion, gestionnaire financier, trésorier, auditeur... Il pourra évoluer avec l'expérience vers plus d'autonomie, de responsabilités et envisager le passage du DSCG pour le mener à l'Expertise Comptable.

Poursuite d'études à l'ESUP et passerelles

- Mastère Direction des Ressources Humaines
- Mastère Management Opérationnel - Majeures : Marketing/Communication, Entrepreneuriat, International, ou Banque/Assurance/Patrimoine
- Passerelle envisageable en écoles de commerce, en masters professionnels ou en masters généraux universitaires



En savoir plus sur le DCG

Période de rentrée

Fin septembre - début octobre (dates et calendrier de formation sur demande)

Modalités pédagogiques

6 mois de stage obligatoire par année d'enseignement

ou

Alternance (en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage) : 3 jours par semaine en entreprise

 Offres en alternance

Durée de formation

2 ans

Nombre d'étudiants / stagiaires par session

Entre 15 et 25

PROGRAMME DE FORMATION

Enseignements Techniques et Professionnels

- En 1^{re} année :
 - Droit des sociétés
 - Droit social
 - Finance d'entreprise
 - Comptabilité approfondie
- Management
- Contrôle de gestion

- En 2^e année :
 - Droit fiscal

Les + du DCG à l'ESUP

- Licences EBP, LinkedIn Learning, Office 365 et OnVaseFormer offertes par l'ESUP le temps de votre scolarité

Options

- Voyages d'études organisés chaque fin d'année - 3 semaines en août - 10 destinations possibles

En savoir plus sur notre pédagogie à l'ESUP : méthode, moyens et outils

EXAMENS OFFICIELS

Les évaluations du DCG se déroulent à la fin de chaque année, fin mai-début juin, sous forme d'épreuves dites ponctuelles. Les modalités d'examen et de passage sont organisées directement par les Académies dont dépendent nos campus de Paris et de Rennes. Elles sont diffusées par le Rectorat courant février de chaque année.

Détail des épreuves	Coefficient	Forme	Durée
Introduction au droit		Equivalence BTS CG et DUT GEA FC	
Droit des sociétés	1	écrit	3h
Droit social	1	écrit	3h
Droit fiscal	1	écrit	3h
Economie		Equivalence BTS CG et DUT GEA FC	
Finance d'entreprise (Equivalence DUT GEA FC)	1	écrit	3h
Management	1,5	écrit	4h
Système d'information de gestion		Equivalence BTS CG et DUT GEA FC	
Introduction à la comptabilité		Equivalence BTS CG et DUT GEA FC	
Comptabilité approfondie	1	écrit	3h
Contrôle de gestion	1,5	écrit	4h
Anglais appliqué aux affaires		Equivalence BTS CG et DUT GEA FC	
Relations professionnelles		Equivalence BTS CG et DUT GEA FC	

Nos taux de réussite

Possibilité de valider une ou des Unités d'Enseignements (UE) du DCG en cas d'échec à la Certification.
Possibilité de bénéficier d'équivalence(s) lors du passage de l'examen officiel du DCG pour les personnes ayant déjà obtenu un autre BTS.

Fiche formation du DCG mise à jour le 08/10/21 pour la rentrée 2022